

**Communiqué de presse**

Paris, le 15 Octobre 2019

**Nouvelles recommandations sur les modalités du suivi post-thérapeutique des patientes ayant été traitées pour une lésion précancéreuse du col de l'utérus**

**La Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV) se félicite des nouvelles recommandations de L'institut National du Cancer (INCa) qui indiquent l'utilisation du test HPV comme le test de référence du suivi post conisation.**

En effet, le frottis n'est désormais plus indiqué pour le suivi des femmes traitées. Le test HPV a effectivement démontré sa très large supériorité sur le frottis dans cette situation. Un test HPV négatif dans les suites du traitement d'une lésion intraépithéliale de haut grade du col de l'utérus permet de garantir le succès du traitement. Dans cette situation, seul un test HPV positif fait désormais indiquer la réalisation d'une colposcopie à la recherche d'une récurrence. Le test HPV se fait sur un prélèvement cervico-vaginal, exactement comme le frottis, 6 mois après le traitement. En plus d'optimiser le suivi de ces patientes, les meilleures performances du test HPV permettent de l'alléger en augmentant l'intervalle entre 2 tests de surveillance post-thérapeutique qui ne doivent désormais être réalisés que tous les 3 ans.

Cette recommandation apporte une nouvelle indication du test HPV en pratique courante. Rappelons que la Haute Autorité de Santé a récemment reconnu la supériorité du test HPV sur le frottis pour le dépistage du cancer du col de l'utérus et le recommande dans cette indication.

*Selon la SFCPCV : « Ces nouvelles recommandations modifient totalement la manière dont les femmes sont dépistées, prises en charge et suivies par les médecins. Elles vont imposer un encadrement rigoureux pour une mise en place optimale et efficiente dans le cadre d'un dépistage organisé national qui tarde à se mettre en place malgré son annonce début 2019. »*

**Communiqué rédigé au nom de la SFCPCV**

**A propos de la SFCPCV :**

La Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale est une association née en France en 1977 et régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association regroupe tous les praticiens de santé qui s'intéressent à la prévention du cancer du col de l'utérus. Son but est d'émettre des recommandations concernant le dépistage du cancer et des lésions précurseurs du col utérin, la pratique de la colposcopie, la prise en charge des lésions dépistées. La SFCPCV participe majoritairement à l'enseignement de la colposcopie et de la pathologie cervico-vaginale en France. Elle a pour objectif de mettre en œuvre une assurance qualité dans la prise en charge des précurseurs du cancer du col mais aussi d'étendre l'influence de l'école Française dans les pays francophones en Europe et dans le monde en collaboration avec la Fédération Européenne de Colposcopie (EFC) et la Fédération Internationale (IFCPC).

**Site Internet :** <http://www.societe-colposcopie.com/>

**Lien pour accéder à la Vidéo questions/réponses à destination du grand public :** <https://sfpcv.e-congres.com/fr/#session-grand-public>



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COLPOSCOPIE  
ET DE PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE**

**CONTACT PRESSE :**

Delphine Sebah

06.13.59.45.82 / [delphine@stefiz.com](mailto:delphine@stefiz.com)